La Gazette des archives

Femmes archivistes

Claudine Fages

Citer ce document / Cite this document :

Fages Claudine. Femmes archivistes. In: La Gazette des archives, n°96, 1977. pp. 32-41;

doi : https://doi.org/10.3406/gazar.1977.2540

https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1977_num_96_1_2540

Fichier pdf généré le 12/05/2018

FEMMES ARCHIVISTES

I. — *Le témoignage des conservateurs des Archives de France* [1].

Confronter la théorie et la pratique, l'abstrait et le concret, est toujours un exercice fructueux. Ce fut, en quelque sorte, la principale raison d'être du questionnaire diffusé en mai 1976 auprès des femmes conservateurs des Archives de France. Il s'agissait de vérifier si, dans notre profession, les femmes étaient victimes des mêmes discriminations que dans le reste de la Fonction publique et si, ici comme là, elles étaient conscientes de l'inégalité des possibilités de carrière offertes respectivement aux hommes et aux femmes [2].

Ce questionnaire, long et à certains égards difficile, car exigeant sur le plan de la réflexion, leur proposait donc de faire un large tour d'horizon de leur vie professionnelle, en la situant par rapport à leurs aspirations, présentes et passées, et en les replaçant dans le contexte de la vie quotidienne et de ses contraintes matérielles.

La synthèse des réponses, dans les lignes qui suivent, reprend exactement l'ordre des questions posées.

Une soixantaine de femmes (soit la moitié de leurs effectifs globaux) ont rempli et renvoyé le questionnaire : 2 conservateurs en chef (sur 3), 25 (soit 41,8 %) des conservateurs de première classe, 29 conservateurs de deuxième classe et 4 conservateurs stagiaires, soit 45,4 % des personnes concernées.

Les conservateurs des Archives nationales ont été plus nombreuses à répondre que leurs consœurs des Archives départementales : 60 % de réponses aux Archives nationales contre 36,5 % dans les Archives départementales (20 % des directeurs ayant répondu et 46,18 % des adjointes). Ont aussi répondu 2 conservateurs en détachement dans les services d'archives des Armées, 2 archivistes municipales, 1 conservateur en disponibilité.

1. Synthèse des réponses établie par Cl. Fages.
2. Sur la position générale du problème, voir *Les femmes dans la Fonction publique*, n° 4056-4057 des *Notes et études documentaires* publiées par La Documentation française. Rappelons aussi que les femmes conservateurs d'archives représentent aujourd'hui 46,4 % de l'ensemble du corps (contre 36,1 % en 1966).

Persée BY: creative commons

28,5 % de ces conservateurs avaient moins de 30 ans, 32 % de 30 à 45 ans, 39 % de 46 à 65 ans.

La proportion de célibataires était de 37,5 % par rapport à 62,5 % pour les femmes mariées. 15 % de ces femmes mariées n'avaient pas d'enfant, 18 % un enfant, 27 % deux enfants, 27 % également trois enfants, 12 % quatre enfants, 3 % cinq enfants, l'âge moyen de ces enfants se situant entre 10 et 14 ans.

56 % des femmes mariées ont déclaré que leurs conjoints gagnaient sensiblement plus qu'elles, 32 % qu'ils gagnaient à peu près pareil, 11,76 % qu'elles gagnaient plus qu'eux. Ces derniers, dans 49 % des cas, étaient fonctionnaires de catégorie A (dont 50 % exerçant dans les Archives, les Bibliothèques ou les Musées, et 40 % dans l'enseignement supérieur) ; les autres travaillaient dans des entreprises privées, soit comme cadres supérieurs (21 %), comme cadres moyens (12 %) ou comme patrons (6 %) ,ou encore exerçaient une profession libérale (12 %).

Les femmes mariées, dans leur grande majorité (66 %), déclarèrent aussi s'occuper seules des tâches ménagères, de l'éducation et de la garde de leurs enfants.

Dans 60 % des réponses, femmes mariées comme célibataires déclaraient rétribuer quelqu'un pour les aider à la maison.

A la question « Est-il financièrement avantageux pour vous de travailler ? », toutes ont répondu « oui », mais 31 % des femmes mariées ajoutèrent « pas tellement, à cause des impôts et des charges sociales ».

Ces précisions données, il s'agissait de compléter, sur le plan intellectuel, le portrait ébauché.

Sur les soixante femmes conservateurs ayant répondu au questionnaire, les 2/3 possédaient un ou plusieurs diplômes de l'enseignement supérieur, autres que celui d'archiviste-paléographe : il s'agissait principalement de licences (35,7 %) ou de maîtrises (5 %) de lettres et de licences (14,3 %) ou de maîtrises (12 %) d'histoire. Les principales autres disciplines représentées étaient le droit et les sciences politiques (7 % des diplômes mentionnés), les études latines (7 % également), l'histoire de l'art, avec les diplômées de l'École du Louvre (5 %).

Interrogées sur les raisons qui les avaient poussées à préparer le concours d'entrée à l'École des Chartes, ces mêmes conservateurs mentionnèrent des facteurs positifs et des facteurs négatifs : parmi les facteurs positifs, un goût pour l'histoire et des dons en latin (42,9 %), une vocation pour les professions auxquelles conduit l'École (10 %), un attrait pour la recherche historique (5,71 %) ou pour l'archéologie (4,28 %) ou encore pour la philologie (1,42 %), le prestige d'une grande École (4,28 %) ; parmi les facteurs négatifs, la volonté de ne pas faire d'enseignement (15,71 %). 7,14 % ont déclaré s'être engagées dans cette voie, faute d'idées plus précises et sans savoir exactement à quoi cela les conduirait, 3 % s'être trompées sur leur vocation profonde.

En majorité (70 %), elles entreprendraient aujourd'hui les mêmes études. Les autres (25 %) précisèrent qu'elles s'engageraient dans des études mieux en prise sur le monde contemporain et débouchant sur des métiers plus synthétiques et plus directement actifs dans la voie administrative.

A la fin de leur scolarité à l'École nationale des Chartes, ces femmes ont choisi d'entrer dans les Archives, plutôt que dans les Bibliothèques, parce que le métier d'archiviste leur semblait plus intéressant — par sa variété, à cause du contact direct avec les documents, par les possibilités de recherches — ou plus prestigieux — dans un département — (70 % des raisons invoquées, les autres étant l'absence d'autres choix possibles — 20 % — ou au contraire l'évidence de ce choix — 7 % —).

Depuis leur entrée dans les Archives, 38 % d'entre elles n'ont jamais changé de poste, 34 % en ont changé une fois, 19 % deux fois, 8 % trois fois et plus. Les changements ont été plus fréquents à l'intérieur des Archives nationales que dans le cadre des Archives départementales. Les mouvements des mutations mentionnées entre Archives nationales et Archives départementales s'équilibraient à peu près, avec cependant une tendance légèrement plus affirmée dans le sens Archives départementales — Archives nationales.

En ce qui concerne leur première affectation, les mêmes facteurs semblent avoir prévalu, que cette affectation ait concerné un poste aux Archives nationales ou un poste dans les Archives départementales : absence d'autre choix possible (30 %), attaches familiales, logement et profession du mari (30 %), études ou travaux personnels à poursuivre (10 %), etc. ; la seule différence notable se situait au niveau de la préférence pour la nature du travail, très différent, comme on le sait, aux Archives nationales et aux Archives départementales : cette préférence était beaucoup plus déterminante dans le choix d'un poste aux Archives départementales que dans celui d'un poste aux Archives nationales.

La même différence se retrouvait, en matière de mutations, le facteur « préférence pour les Archives départementales » jouant également plus que le facteur « préférence pour les Archives nationales ». Mais, dans ce domaine, les facteurs prédominants étaient, bien évidemment, les raisons d'ordre familial et particulièrement celles tenant aux nécessités de la carrière du mari.

Invitées à faire une sorte de bilan, avant de répondre aux questions portant précisément sur le problème féminin aux Archives de France, 72 % des femmes conservateurs d'archives déclarèrent accorder une place importante ou très importante à leur travail professionnel : il était pour elles un éléments d'équilibre indispensable, leur conférant rôle social et indépendance matérielle. Pour d'autres (21 %), il convenait de lui accorder sa juste place, c'est-à-dire de remplir loyalement sa tâche vis-à-vis de l'État. 8 % enfin dirent lui accorder la deuxième place dans leur vie, après leur famille, ou une place psychologiquement secondaire.

En grand nombre, elles refusèrent de dire sur quoi leur travail avait priorité

et ce qui avait priorité sur lui, estimant qu'il s'agissait là avant tout d'une question d'équilibre personnel à trouver et aussi une question de circonstances : leur travail devait passer avant leurs distractions et loisirs personnels, mais il ne devait pas les empêcher d'assumer leur devoirs vis-à-vis de leur entourage, ni compromettre leur santé physique, ni les confiner dans un cercle étroit de préoccupations professionnelles sans aucun lien avec les réalités de la vie contemporaine.

D'une manière générale, elles ne s'estimaient pas particulièrement favorisées par leurs conditions de travail aux Archives de France et affirmaient que leurs problèmes d'organisation étaient tout aussi difficiles à résoudre que ceux des femmes fonctionnaires de même niveau, exerçant dans les mêmes zones de résidence. Sur le plan des rémunérations, 78 % s'estimaient tout à fait et très largement défavorisées par rapport à ces mêmes autres fonctionnaires de catégorie A.

Pour conclure, 75 % d'entre elles affirmèrent qu'elles referaient les mêmes choix de carrière, et ce malgré l'insuffisance des moyens de notre profession en personnel et en matériel, malgré sa dévalorisation, malgré l'inertie de l'Administration et les pesanteurs hiérarchiques, malgré l'isolement de chacun de nous face à la multiplication de nos tâches, malgré les lacunes de notre formation, malgré la modestie de nos rémunérations. En dépit donc de ces nombreux sujets de mécontentement, elles soulignaient que leur métier leur plaisait beaucoup et leur donnait maintes satisfactions : source inépuisable et variée de connaissances, qu'elles fussent appliquées aux relations humaines ou à la découverte d'un pays, il leur permettait, en outre, dans des conditions de grande liberté intellectuelle, la réalisation de travaux rigoureux et précis. Elles disaient aussi éprouver, en de nombreuses occasions, un sentiment d'efficacité et d'utilité, au service d'un public finalement très divers.

Cependant, 26 %, en majorité des jeunes, déclarèrent ne pas savoir si elles resteraient en poste jusqu'à leur retraite et 6 % affirmèrent ne pas le souhaiter.

La dernière partie du questionnaire concernait directement le problème féminin aux Archives de France. Existait-il ? En quels termes se posait-il ? Tels étaient les points à débattre.

Sur le premier point, les réponses affirmatives l'emportèrent largement sur les réponses négatives : 66 % contre 14 %. Les autres réponses faites (19 %) étaient que ce problème ne se posait pas plus qu'ailleurs et qu'il fallait considérer avant tout la société en général.

D'autre part, et dans presque toutes les réponses (93 %), était exprimé l'avis que la féminisation de la profession n'était qu'un problème mineur dans un contexte de crise générale, car les femmes faisaient très bien leur travail et l'équilibre entre hommes et femmes était loin d'être rompu dans tous les services. Cependant, un assez grand nombre (38 %) faisait remarquer qu'au niveau des mentalités les problèmes étaient loin d'être résolus et que

chaque jour il fallait compter avec les réticences et les préjugés de l'Administration et du public vis-à-vis des femmes. Les conservateurs des Archives départementales et les conservateurs en mission dans les ministères insistaient, en particulier, sur le fait qu'il y avait peu de femmes à leur niveau dans ces ministères et dans les autres administrations départementales, et que leurs interlocuteurs masculins avaient tendance, au moins au début, à adopter une attitude condescendante à leur égard ou ne semblaient pas soucieux de les prendre au sérieux ou encore se montraient très paternalistes envers elles.

Ainsi était mise en valeur l'une des corrélations entre féminisation et dévalorisation d'une profession. A ce sujet, 80 % de nos consœurs estimaient que la féminisation de notre profession était un effet plutôt qu'une cause de sa dévalorisation, dont on parlait déjà au XIXe siècle, lorsqu'il n'y avait pas de femme archiviste. Il était certain en revanche, étant donné toujours l'état actuel des mentalités, que cette féminisation ne faciliterait pas la revalorisation.

Sur le second point, et sur le fond du problème, 49 % d'entre elles observèrent que concilier vie professionnelle et vie familiale, sans avoir à se sentir coupable des deux côtés, était un problème majeur pour la plupart des femmes, jamais pour un homme ; 30 % insistèrent sur l'énormité du travail à accomplir au niveau des mentalités ; 10 % affirmèrent que toutes les difficultés venaient de ce que l'organisation de la société ne permettait pas à une femme d'être aussi disponible qu'un homme.

Illustrant ces dires dans le contexte particulier de notre profession, 40 % des femmes conservateurs d'archives reconnurent avoir dû sacrifier, en tout ou en partie, leur intérêt professionnel, pour des raisons familiales ou au profit de la carrière de leur mari. 30 % d'entre elles affirmèrent avoir été victimes d'injustices, en matière de mutation ou d'avancement, généralement au bénéfice de confrères pourtant plus jeunes et moins titrés qu'elles.

Elles constataient en majorité (60 %), que les postes de responsabilité étaient attribués en priorité aux hommes, qu'au passage de la deuxième à la première classe, les hommes avançaient plus vite que les femmes. D'autre part, certaines (35 %) faisaient remarquer que les femmes accomplissaient une part essentielle des tâches scientifiques, mais que, malgré cela, leurs compétences étaient loin d'être toujours reconnues.

D'une manière générale, elles déploraient la fausseté des préjugés concernant leur intérêt pour leur travail et le manque de nuances ou la démesure des accusations portées contre les femmes qui ont une activité professionnelle. Elles rejetèrent catégoriquement (pourcentages de « non » toujours supérieurs à 85 %) les accusations d'absentéisme, de manque de disponibilité, de manque d'ambition, d'absence de logique dans la conduite de leur carrière, de fuite des responsabilités, de manque d'autorité sur leur personnel, de manque d'initiative et de créativité, d'absence de publication. Selon elles, en effet,

beaucoup de ces reproches n'avaient rien à voir avec le fait qu'on fût un homme ou une femme (le manque d'ambition par exemple) et elles se demandaient dans quelle mesure il était possible de critiquer ce qui relevait d'options personnelles et de conceptions philosophiques de l'existence (qu'était-ce que la logique dans la conduite d'une carrière et qui pouvait en juger ?) ; sur d'autres points, celui des publications par exemple, le débat était loin à leur avis de concerner uniquement les femmes de la profession et il s'agissait bien plutôt de la nécessité de définir une politique, qui mettrait un terme aux divergences de l'ensemble des conservateurs sur la pratique et la conception de leur métier ; d'autres accusations, enfin, devaient être très fortement nuancées, compte tenu des inévitables contingences de la vie quotidienne et du caractère très provisoire ou temporaire de ces contingences (une maladie d'enfant ne dure que quelques jours) : le problème de la disponibilité ne se posait vraiment qu'aux femmes ayant des enfants en bas-âge et certaines résolvaient assez facilement leurs problèmes d'organisation, avec l'aide, par exemple, de leurs parents ou beaux-parents ou si les équipements sociaux étaient suffisamment développés près de leur résidence.

Pour conclure sur ces sujets, l'avis généralement exprimé était qu'il ne fallait point porter sur toutes les femmes et pendant toute leur carrière des jugements qui pouvaient n'être valables qu'un temps et qui, à un moment donné, ne se justifiaient que pour une minorité d'entre elles.

Interrogées sur l'avenir, ces femmes conservateurs d'archives répondirent que les véritables solutions aux problèmes et au malaise actuels ne pouvaient se concevoir sans un changement des mentalités et des structures de la société. Elles soulignaient le risque que trop de mesures particulières applicables aux seules femmes n'accroissent les discriminations à leur égard. Pour ces raisons, 60 % d'entre elles ne jugeaient pas entièrement satisfaisantes les mesures actuellement en vigueur dans la Fonction publique. Les autres ou avouaient ne pas bien les connaître (15 %) ou les jugeaient insuffisantes (15 %) ou refusaient de se prononcer (10 %). En ce domaine, les suggestions et souhaits les plus souvent formulés portaient sur l'amélioration de la souplesse et des possibilités de blocage des horaires et des congés (surtout aux Archives départementales), sur le développement des structures collectives et des équipements sociaux pour la garde des enfants, en particulier pendant les vacances scolaires, sur l'extension aux pères de famille des mesures prises pour faciliter la tâche des femmes, sur la révision d'une législation fiscale, qui ne permet guère aux mères de famille de tirer de substantiels avantages matériels de leur travail ; sur le plan professionnel enfin, un large et authentique partage des responsabilités apparaissait très nécessaire.

En majorité aussi (60 %), elles pensaient que si les conditions matérielles et financières, dans lesquelles nous exerçons notre profession, ne s'amélioraient pas, la féminisation de celle-ci s'accentuerait dans les années prochaines ; mais beaucoup ajoutaient, qu'au moins en ce qui concernait les conservateurs,

le problème était lié à celui de l'avenir de l'École des Chartes. 70 % d'entre elles pensaient que cette éventuelle accentuation de la féminisation de notre profession et, dans ce cas, l'inévitable accession des femmes aux postes de responsabilité ne changeraient pas grand-chose à la situation actuelle, même si elles en espéraient une amélioration du climat moral de la profession, une « décrispation » de la hiérarchie et aussi un plus grand pragmatisme et plus de réalisme dans l'organisation du travail.

En guise de conclusion, un programme d'action était proposé aux femmes conservateurs d'archives : analyser leur situation, rechercher les solutions leur permettant de participer, dans les meilleures conditions, et non dans celles qui leur étaient imposées jusqu'alors, à la renaissance de la profession. 35 % d'entre elles répondirent qu'elles étaient d'accord avec cette option, mais que pour elles le problème des moyens et des fins restait posé ; d'autres (18 %) hésitaient, se demandant si, dans le contexte actuel, il n'était pas maladroit de vouloir mettre les femmes à part, car la situation exigeait une mobilisation de tous ; d'autres encore (10 %) préféraient dire que le vrai problème était de laisser les talents s'exprimer, qu'ils fussent masculins ou féminins, mais admettaient que dans l'immédiat celui-ci était plus crucial pour les femmes. 20 % estimaient que la situation n'était pas si mauvaise actuellement et 10 % attendaient la solution de leurs problèmes des changements qui interviendraient dans la société en général. 6 % déclaraient ne pas se sentir concernées par le débat.

II. — *Un possible avenir.*

Au cours de l'année écoulée, un projet de création d'un groupe de réflexion sur la condition des femmes archivistes françaises et la diffusion auprès des conservateurs d'archives du questionnaire évoqué dans les pages précédentes provoquèrent quelques remous et même quelques tempêtes au sein de notre Association professionnelle.

Tout récemment, à l'occasion du VIIIe Congrès international des Archives, tenu à Washington, plusieurs d'entre nous ont constaté que ce qui constitue encore, et d'une manière regrettable, un sujet presque tabou parmi les archivistes français fait, outre-Atlantique, l'objet de discussions et d'études sereines dans une section spéciale de l'Association des archivistes américains, dirigée par des femmes à la carrière déjà longue et à la réputation professionnelle bien établie.

Ces deux attitudes contradictoires sont révélatrices. Si, en France et en Amérique, les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets, c'est, sans aucun doute, qu'on ne répond pas de la même façon à ces questions essentielles : existe-t-il un problème féminin ? Comment et pourquoi faut-il en parler ?

Les lignes qui suivent n'ont d'autre but, en partant de ces interrogations,

que de dissiper les malentendus qui subsistent encore trop nombreux sur le sujet.

De plus en plus de femmes sont appelées à avoir une activité professionnelle. Ceci est un fait sociologique indéniable et le mouvement engagé depuis plusieurs décennies semble être maintenant irréversible. Parallèlement, on assiste actuellement à une remise en cause du statut et du rôle de la femme dans la société. Mais cette remise en cause ne se fait pas partout et dans tous les milieux au même rythme et avec la même ampleur. C'est pourquoi, en particulier, l'entrée des femmes dans des professions où les traditions et les normes de travail ont été établies uniquement en fonction de préoccupations et de critères masculins s'accompagne encore de nombreuses difficultés, étant donné la rigidité et l'inadaptation des structures et des statuts régissant ces professions et, parallèlement, les servitudes particulières des femmes dans la société contemporaine.

D'autre part, de nombreuses études, réalisées notamment au niveau de la Fonction publique (dont la féminisation constitue, aux dires de certains, un des grands phénomènes sociaux du XXe siècle), ont montré que le statut de la femme au travail est en grande partie le reflet et la résultante de son statut dans la société, c'est-à-dire un statut inférieur. Plus on s'élève dans une hiérarchie professionnelle, moins on trouve de femmes généralement. Et lorsqu'une profession se féminise, c'est généralement un signe de sa dévalorisation ; cette profession est alors entraînée dans le cercle vicieux des interactions entre féminisation et dévalorisation et la situation peut se prolonger durablement, s'il n'y a pas une nette prise de conscience du phénomène et une analyse approfondie de ses facteurs (dont tous ne sont pas forcément négatifs).

C'est en ces termes que se pose le problème féminin, aux Archives comme ailleurs. Même si une évolution semble s'amorcer, qui fait qu'aux désirs des femmes de participer plus effectivement à la vie publique correspondent ceux des hommes d'assumer pleinement leurs devoirs familiaux et de prendre leur part des travaux ménagers, il faudra encore attendre longtemps avant que, par exemple, le problème de la disponibilité des femmes ne se pose plus, parce qu'hommes et femmes seront alors, selon les circonstances et chacun à leur tour, également disponibles ou indisponibles. Dans l'immédiat avenir, c'est bien plutôt à une exaspération des querelles féministes et anti-féministes que l'on risque d'assister.

Il serait de l'intérêt de tous que ces querelles ou polémiques soient les plus brèves possible, car escamoter un problème n'a jamais été la meilleure manière de le résoudre. Or ceux-là mêmes qui déplorent le plus la féminisation de notre profession et ses méfaits supposés sont les premiers à refuser d'engager tout dialogue constructif avec les principales intéressées. Mais il est juste aussi de reconnaître que, parmi elles, mêmes les plus jeunes, l'unanimité est loin d'être faite.

Beaucoup de femmes, en effet, se retrouvent pour dénoncer les injustices dont elles sont victimes ou pour proclamer le caractère fallacieux et tendancieux des accusations qui sont le plus fréquemment portées contre elles. Mais lorsqu'il s'agit de pousser plus avant leur analyse, de façon à parvenir véritablement au cœur du problème, qui est celui de leur reconnaissance comme êtres humains à part entière au sein de la société en général et des différents milieux, professionnels ou autres, auxquelles elles appartiennent, nombreuses aussi sont celles qui reculent devant l'ampleur des tâches à accomplir et devant certaines remises en cause. Par crainte, sans doute, de rompre le fragile équilibre qu'elles croient avoir trouvé pour elles-mêmes, elles se réfugient dans l'immobilisme et acceptent par là-même d'être toujours les éternelles coupables, tantôt mères de familles indignes, tantôt travailleuses au rabais, selon les moments de la journée.

Quant aux célibataires, dont on se plaît à reconnaître que, pour elles, professionnellement parlant, il n'y a aucun problème, elles ont trop souvent tendance à se désolidariser de leurs collègues mariées et mères de famille, en les engageant à accepter naturellement les conséquences de leur choix. Sont-elles bien sûres de ne pas donner une définition trop restrictive des termes de ce choix et de n'avoir pas elles-mêmes, en tant que femmes, d'autres combats parallèles à mener ? Celui, par exemple, de refuser de laisser systématiquement enfermer leur vie dans ce seul cadre professionnel et de faire accepter qu'elles ne sont pas toujours disponibles pour n'importe quelle tâche.

Ces incertitudes des uns ou des autres, cette crainte d'inévitables remises en cause expliquent, sans doute, les silences volontairement ou inconsciemment entretenus autour de ces questions. Pour mieux fuir le problème, on le qualifie de problème mineur en comparaison de celui de la crise de notre profession. Pourtant, si l'on considère les divergences qui opposent de plus en plus les plus jeunes et les plus anciens d'entre nous sur la pratique et la conception du métier et si l'on se souvient que parmi les plus jeunes les femmes sont les plus nombreuses, il semble bien que les deux problèmes soient intimement mêlés et que la solution du premier soit un préalable nécessaire à la résolution du second.

Dans ce contexte, la création d'un groupe de réflexion sur le travail et sur la place des femmes aux Archives de France, comparable à celui qui existe déjà au sein de l'Association des archivistes américains ou à ceux qui fonctionnent dans d'autres branches de l'administration française, pourrait viser les objectifs suivants : prendre la mesure exacte, à l'aide de statistiques comparées, de la féminisation de notre profession, au niveau de chacune des catégories de personnel ; déterminer les parts respectives du mythe et de la réalité dans les préjugés anti-féministes répandus dans notre milieu professionnel, comme partout ailleurs ; recenser, à l'aide d'enquêtes et de questionnaires individuels, les principaux problèmes, d'ordre matériel ou d'ordre psychologique, auxquels se trouvent confrontés, d'une part, les femmes qui travaillent aux Archives,

d'autre part, ceux ou celles qui sont, selon les cas, leurs supérieurs, leurs homologues ou leurs inférieurs hiérarchiques ; favoriser les échanges d'informations et de réflexions, que celles-ci soient prises aux sources officielles (textes législatifs, études publiées par la Documentation française...), dans la littérature spécialisée, française et étrangère, ou qu'elles relèvent de témoignages plus personnels. Certaines et certains devraient prendre alors conscience qu'il y a pour eux d'autres choix et d'autres rôles que ceux auxquels les ont voués jusqu'alors des traditions maintenant dépassées.

Cette entreprise n'est pas insurmontable, avec un minimum d'organisation, comme tend à le prouver l'expérience faite par nos homologues américains, et elle ne peut qu'être profitable. Après trois ans d'existence, le comité des femmes créé au sein de l'Association des archivistes américains a pu, en effet, dresser un bilan satisfaisant et encourageant de ses activités : depuis sa création, le nombre des femmes inscrites à l'Association s'est sensiblement accru ; elles ont été mieux représentées dans les différents comités et groupes d'étude ; le nombre des conférences faites par des femmes a beaucoup augmenté et des progrès analogues ont été enregistrés dans le domaine des publications. Dans le même temps, des groupes de réflexion, ouverts à tous, se sont multipliés dans le but de définir plus clairement les problèmes et les objectifs en matière, par exemple, d'horaires, de formation professionnelle et de promotion interne.

Ces progrès ont été rendus possibles grâce à un effort généralisé de solidarité et de compréhension, à tous les niveaux et entre toutes les parties concernées. Un pareil effort mérite sans aucun doute d'être entrepris par nous. Il est temps, en effet, de crever cet abcès qui sert trop souvent d'alibi à l'immobilisme des uns et des autres, et urgent d'établir, sur des bases assainies, la nécessaire solidarité de tous pour le renouveau de notre profession. Beaucoup de femmes ont montré qu'elles sont prêtes à assumer leurs responsabilités, en toute loyauté. Il reste à souhaiter maintenant que le dialogue ainsi amorcé puisse être poursuivi le plus loin et le plus largement possible.

Claudine FAGES.
Conservateur aux Archives nationales.